



## SYNDICATCGTNICEMÉTROPOLECÔTED'AZUR

33,AvenueJeanMédecin06000Nice-Tel:04.97.13.24.11

L'Arénas-ImmeublelePhare -405,promenadedesAnglais06202 -NiceCedex3Tel:04.89.98.14.51ou52

Mail:[syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr)

Siteinternet:[cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr)

Pagefacebook: [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Chers collègues,

En 2018, le Maire de Nice annonçait dans la presse qu'il souhaitait faire une demande de label national pour l'Opéra de la ville de Nice.

Il y a environ un an, la direction de l'Opéra a expliqué aux organisations syndicales que l'obtention du label national serait probablement conditionné au changement de statut juridique de l'Opéra, c'est-à-dire à un passage en régie personnalisée comme beaucoup d'autres établissements culturels labellisés.

Le 4 novembre 2022, les artistes de l'Opéra effectuaient une prise de parole au début de la première représentation de "La Sonnambula" pour dénoncer notamment leur faible niveau salarial. Cette initiative chargée en émotion, largement soutenue par les applaudissements du public, était prolongée par un spectacle salué par la presse (Nice-Matin, Olyrix...) après un débrayage symbolique d'une heure.

Le 5 novembre 2022 au matin, le Directeur général des Services écrivait aux organisations syndicales que la DRAC aurait menacé de suspendre une hypothétique subvention liée à la labellisation de l'Opéra de Nice au motif qu'elle ne devait pas servir à financer la masse salariale.

Et de conclure que la Ville allait "perdre" alors 700000 euros pour 2023.

Or, il n'a jamais été question que la labellisation de l'Opéra intervienne dès l'année à venir. Cela est d'autant plus improbable alors que l'auditorium promis par la Ville à l'Opéra n'est pas construit, que l'Opéra s'appête à fermer pour travaux et que le processus de changement de statut juridique, qui devait conditionner l'obtention du label national, n'est pas enclenché.

C'est donc la perte d'une subvention supposée, de laquelle il n'avait jamais été fait mention jusqu'ici, dont le Directeur Général des Services prétend rendre responsable le personnel de l'Opéra, pour avoir osé exprimer sa détresse devant le public le 4 novembre au soir. Une bien piètre manœuvre pour passer sous silence l'inaction de la Ville d'autant qu'elle retire 300 000 euros du budget prévisionnel de l'Opéra.

En effet, le 14 octobre 2022, la Ville votait une délibération pour "adapter" la subvention d'équilibre du budget principal de la ville au budget annexe de la régie autonome de l'Opéra. Cette adaptation a acté une diminution de plus de 300 000 euros du budget prévu initialement.

Nous nous interrogeons sur la notion du dialogue social de Monsieur le Directeur général des Services, ancien membre de cabinet au Ministère de la Culture, et sur sa volonté visible de mettre en scène la "punition" des artistes de l'Opéra.

Nous nous interrogeons d'autant plus qu'en prenant pour prétexte une "demande de changement de cadre" que les artistes auraient porté lors de la soirée du 4 novembre, il a annulé purement et simplement le concours de recrutement des danseurs prévu deux jours plus tard, pour lequel des artistes ont travaillé d'arrache-pied des semaines durant et qui avait déjà été reporté deux fois. Cette décision unilatérale et injustifiable maintient dans la précarité 7 danseurs qui espéraient obtenir leur confirmation, et pourrait mettre en péril la fin de la saison artistique.

La seule demande de changement de cadre dont il a été question, le passage en régie personnalisée, n'est pas à l'initiative des artistes mais à celle de l'Administration.

Les trois corps de l'Opéra ont uniquement dénoncé vendredi soir leurs conditions salariales, les plus basses de France, et leurs conditions de travail pour lesquelles la municipalité est depuis longtemps interpellée.

Violaine Darmon  
Violon solo à l'OPN  
Représentant CGT du personnel  
CCP A VDN membre titulaire

Stéphane Marianetti  
Choriste à l'OPN  
Réfèrent CGT au Chœur